

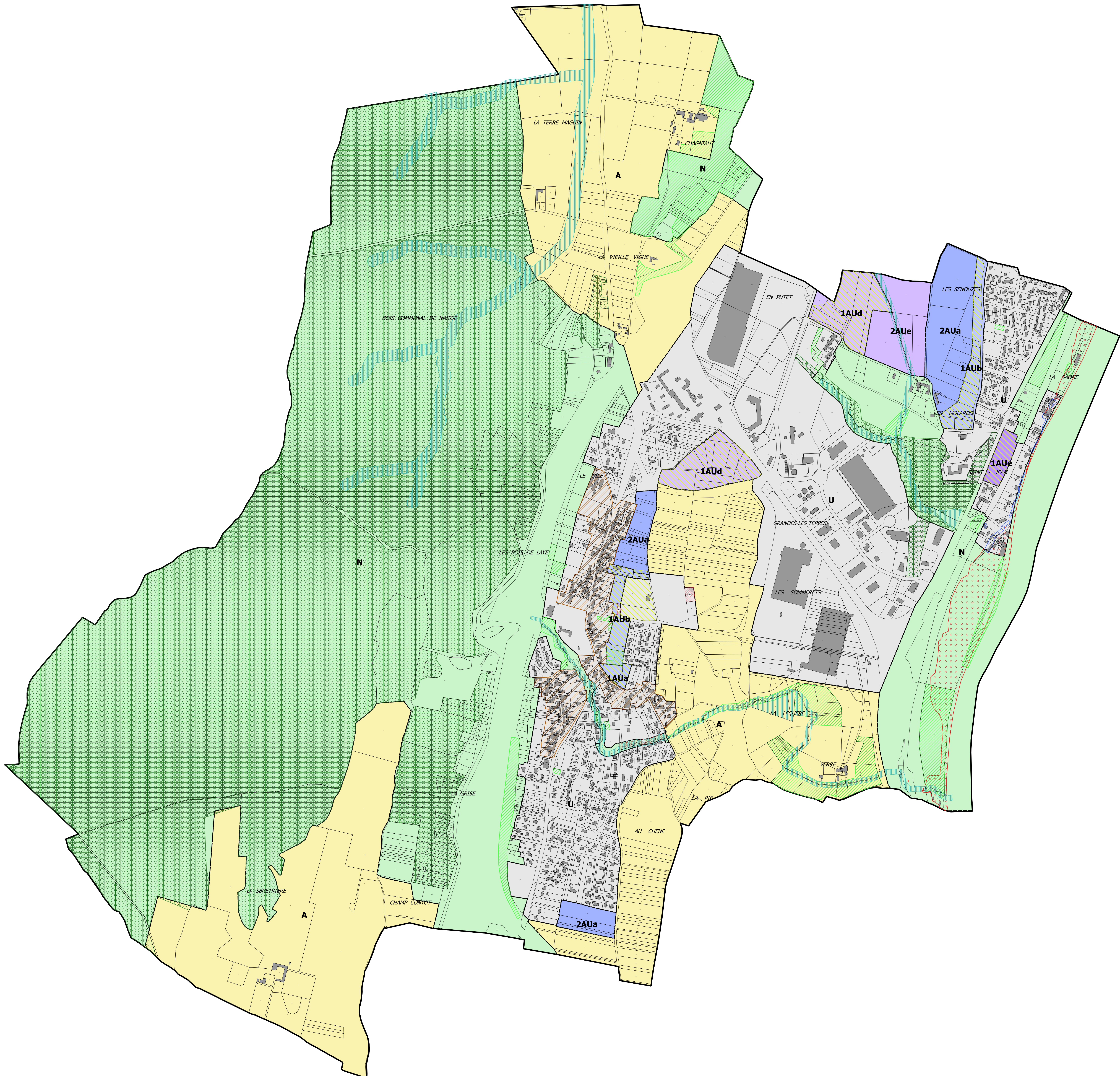
PLU

Zonage 1/5000

Zonage général

Plan Sennecé-lès-Mâcon / Saint-Jean-le-Priche

Projet arrêté



- U

Zone Urbaine
- 1AU

Zone à urbaniser à vocation résidentielle
Cette zone comprend des secteurs 1AUa, 1AUb et 1AUc avec un règlement relatif aux destinations et aux densités différent
- 1AU

Zone à urbaniser à vocation économique
Cette zone comprend des secteurs 1AUd et 1AUe avec un règlement relatif aux destinations et aux densités différent
- 2AUa

Zone à urbaniser à vocation résidentielle (fermée à l'urbanisation)
- 2AUe

Zone à urbaniser à vocation économique (fermée à l'urbanisation)
- A

Zone Agricole
- N

Zone Naturelle
- Ne

Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées
- NL

Secteur naturel de loisirs (parc Nord)
- Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-7 du Code de l'Urbanisme)
- Espace paysager à valoriser (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment patrimonial à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur patrimonial ancien à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur patrimonial XXème siècle à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Corridor écologique à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément architectural à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Passages et traboules à conserver (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Linéaire commercial à préserver (R.151-37 du Code de l'Urbanisme)
- Plan de Prévention des Risques d'inondation - Zone rouge
- Plan de Prévention des Risques d'inondation - Zone bleue
- Plan de Prévention des Risques d'inondation - Zone violette
- Monument historique
- Périmètre des abords des Monuments historiques